Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212902431-20260702-2026070201-DE

FRANCAISE

DEPARTEMENT
du
FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-COULITZ

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE.....: 11
PRESENTS .....: 11
PROCURATIONS.....: 00
ABSENTS EXCUSES .....: 00
ABSENTS NON EXCUSES .....: 00

LA CONVOCATION :
Le 26 juin 2026
Affiché le 26 juin 2026
DATE DE PUBLICATION :
6 juillet 2026

Séance du : 2 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves HÉLIÈS, Maire.

Présents : Jean-Yves HÉLIÈS, Pierre-Alexandre BOUVIER, Caroline LOUVIAUX, Catherine LE REST, Anne-Françoise GOULARD, Delphine CHAPALAIN, Yannick PRIGENT, Nicolas LE GUEN, Benoît GUÉGANTON, Fabien BRÉLIVET, Alyson BOUVIER.

Absent excusé : néant

Participe : Claire BOYER, secrétaire général de mairie

Anne-Françoise GOULARD a été nommée secrétaire.

DELIBERATION 20260702-01
SUBVENTIONS 2026

Le Conseil Municipal doit voter les subventions suivantes sur proposition de la commission réunie le 25 juin 2026.

Les subventions seront imputées à l'article 6574 du budget communal.

Il est demandé à l'assemblée d'approuver les subventions ci-dessous :

Lors des débats pour la subvention au Comité d'animation, Mesdames Catherine LE REST et Anne-Françoise GOULARD quittent la salle et ne prennent pas part au vote.

Lors des débats pour la subvention au GAB groupement des Agriculteurs biologiques, Monsieur Benoît GUEGANTON quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Associations	Ville	proposition Budget 2026
Comité Sant Kouled Animation	Saint-Coulitz	600 €
Société de chasse	Saint-Coulitz	200 €
AFM Téléthon	Quimper	50 €
Association des donneurs de voix. Bibliothèque du Finistère	Quimper	30 €
CIDFF29 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Finistère	Brest	100 €
Comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (CDMJSEA 29)	Quimper	20 €
Comité départemental du Finistère du prix de la Résistance et de la Déportation	Rédéné	20 €
Eau et Rivières	Bretagne	20 €
Enfance et partage	Quimper	20 €
GAB groupement des Agriculteurs biologiques	Daoulas	50 €
Handisport Cornouaille Quimper	La-Forêt-Fouesnant	40 €

.../...

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212902431-20260702-2026070201-DE

JPV 29 Vivre après le décès d'un enfant	Brest	30 €
Pompiers GSCF	Ville	30 €
Prévention routière	Quimper	20 €
RES'AGRI	Châteaulin	30 €
Société d'horticulture et art floral du bassin de Châteaulin	Châteaulin	40 €
Solidarité Paysans du Finistère	Briec	30 €
au budget CCAS auparavant		
Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales	Quimper	125 €
Secours Populaire français	Brest	150 €
Secours Catholique	Quimper	150 €
les restaurants du cœur	Châteaulin	150 €
Banque Alimentaire du Finistère	Quimper	60 €
		1 985 €

Certaines subventions sont reconduites alors qu'aucune demande n'a été déposée. Aussi la subvention attribuée à l'association qui n'a pas fait de dossier pour 2026, ne se verra pas attribuée la subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les subventions.

Le Maire,
Jean-Yves HÉLIÈS

La secrétaire de séance,
Anne-Françoise GOULARD

MAIRIE DE ST-COULITZ
29 (Finistère)